

LETTRE D'INFORMATION AUX PORTEURS DU FONDS EQUI-CONVICTIONS EURO

Madame, Monsieur,

Vous êtes actuellement porteurs du FCP Equi-Convictions Euro, géré par la société de gestion Equigest, et nous vous remercions de votre confiance.

Nous vous informons, par la présente, de la décision de la Société de Gestion de créer une nouvelle part « C ». Cette nouvelle part capitalise intégralement son résultat net et ses plus-values nettes réalisées.

Les demandes de souscription et de rachat pour cette nouvelle part démarreront le 19 février 2018.

Nous attirons votre attention sur le fait que ceci représente le seul changement sur votre fonds et que toutes les autres informations qui figuraient dans le prospectus d'origine sont reconduites à l'identique, notamment en matière de profil de risque et de frais.

Nous vous précisons que le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) et le prospectus d'Equi-Convictions Euro modifiés, sont disponibles :

- au Siège Social de la société de gestion EQUIGEST – 153 rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 Paris – ils vous seront adressés sur demande écrite dans un délai d'une semaine.
- sur le site www.equigest.fr

Nous restons à votre disposition pour vous fournir toute précision complémentaire.

En vous remerciant de votre confiance, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.



Jean-Yves EMAROT
Secrétaire Général